

LE BURUNDI ET LE RWANDA: PAYS JUMENTAUX AVEC DES RELATIONS EN ZIGZAGS....

Floribert MANIRAKIZA

*Ecole Normale Supérieure, Burundi
manirakiza@floribert@yahoo.fr*

Résumé

Depuis fort longtemps, les relations entre le Burundi et le Rwanda sont soit bonnes, soit mauvaises. Le climat redevient mauvais dans les relations entre le Burundi et le Rwanda à partir d'avril 2015. Ceci a commencé quand le parti au pouvoir au Burundi a fait une déclaration que le président Pierre NKURUNZIZA voulait se faire réélire. Le Burundi est tombé dans une crise politique jusqu'à ce que les opposants fomentent un coup d'Etat. Une fois le coup d'Etat avorté, les opposants, les dissidents et une partie de la population se réfugient au Rwanda. Le Rwanda est alors accusé d'être derrière les opposants tandis que le Rwanda, à son tour, accuse le Burundi d'héberger les rebelles rwandais de la FDLR. Des relations diplomatiques sont coupées et les échanges économiques vont au ralenti. Une « guerre des ondes » commence. Le problème est que la situation puisse envenimer les relations entre les peuples des deux pays et par conséquent pousser à la destruction de la Communauté Est Africaine. L'objectif est de donner le chemin de l'entente. La méthodologie utilisée est la méthode documentaire et l'interview. Comme résultats, la voie diplomatique est proposée pour rétablir les relations.

Mots Clés : *Burundi, Rwanda, jumeaux, relations.*

Abstract

For a very long time, relations between Burundi and Rwanda have been either good or bad. The climate turns bad again in relations between Burundi and Rwanda from April 2015. This started when the ruling party in Burundi made a statement that President Pierre NKURUNZIZA wanted to be re-elected. Burundi fell into a political crisis until opponents staged a coup. Once the coup was aborted, opponents, dissidents and part of the population fled to Rwanda. Rwanda is then accused of being behind the opponents while Rwanda, in turn, accuses Burundi of harboring the Rwandan rebels of the FDLR. Diplomatic relations are cut off and economic exchanges are slowing down. A "war of the waves" begins. The problem is that the situation can poison the relations between the peoples of the two countries and consequently lead to the destruction of the East African Community. The objective is to give way to understanding. The methodology used is the documentary method and the interview. As results, the diplomatic channel is proposed to re-establish relations.

Key words: *Burundi, Rwanda, twin, relations.*

Introduction

Le Rwanda et le Burundi sont deux Etats voisins de l'Afrique orientale qui possèdent des similarités culturelles et au niveau des compositions socio-ethniques. Leurs superficies ont une légère différence. Le Burundi a 27.834km² tandis que le Rwanda a 26.338km² (Ndayirukiye, *et al.*, 1991 : 4). Pendant la période précoloniale, les deux royaumes ont coexisté sur des relations articulées par le respect mutuel, l'équilibre de la terreur et parfois des conflits territoriaux. Ils ont été colonisés par la même puissance coloniale qu'est l'Allemagne.

Dans l'évolution historique, on a retenu que les deux pays ont été caractérisés soit par des rapports d'amitié, soit par des guerres qui opposaient les grands monarques. Depuis la période monarchique, les relations entre les deux pays étaient serrées où les guerres de conquêtes les opposaient surtout dans la région frontalière du Bugesera. On note aussi que dans certains temps, les relations n'ont pas été bonnes notamment en 1960 où il y avait une crise sociale au Rwanda, en 1988 et dans ces jours-ci à partir de 2015 où les relations diplomatiques et économiques entre les deux pays se sont ralenties voire paralysées.

Les relations d'amitié ont beaucoup caractérisé le Rwanda et le Burundi de telle manière que les rwandais traversaient la frontière pour venir demander des filles burundaises en mariage. Les Burundais faisaient de même en allant au Rwanda pour demander des filles rwandaises en mariage. Pendant l'époque des « *républiques* », les présidents burundais et rwandais nouaient des relations d'amitié où par exemple, MICOMBERO et HABYALIMANA se faisaient des visites d'amitié, ... Les liens d'amitié se caractérisaient aussi par des va-et-vient des rwandais et burundais dans l'un ou l'autre pays à la recherche du travail. Comme le dit NIKWIGIZE André, « A l'époque coloniale, les burundais allaient suivre leurs études au Groupe Scolaire d'Astrida à Butare au Rwanda et c'était surtout les enfants des chefs et grands chefs *baganwa* dont RWAGASORE Louis, le fils du roi MWAMBUTSA BANGIRICENGE du Burundi » (Mworoha (1987 : 71)

Les organisations dans lesquelles se rencontrent les deux pays dont la CEPGL, une organisation régionale qui regroupait le Rwanda, le Burundi et la RDC dont les branches y afférentes étaient installées dans les 3 pays dont l'Institut de Recherches Agronomique et Zootechnique (IRAZ) au Burundi, la Banque de Développement des Etats des pays des Grands-Lacs (BDEGL) au Rwanda et la Société Internationale d'Energie de grands Lacs (SINELAC) en RDC.

Les échanges commerciaux sont aussi un lien d'amitié qui ont longtemps caractérisé les deux pays. Ainsi, les rwandais exportaient vers le Burundi des

produits alimentaires spécialement la pomme de terre appelée Ruhengeri et les burundais exportaient vers le Rwanda certains produits alimentaires dont les poissons, les fruits, l'huile de palme. Pourquoi ne pas parler de cette compagnie rwandaise de transport appelée « Volcano » qui continue de travailler au Burundi ? Au niveau diplomatique, les ambassades restent ouvertes dans les deux pays mais elles sont presque obsolètes suite à la crise politique entre les deux pays à partir de 2015.

1. Pourquoi dire que les deux pays sont des jumeaux ?

Le Burundi et le Rwanda sont des pays qui ont beaucoup de points communs par rapport aux autres pays de la région. Comme l'écrit Jean Ghislain (1970), les deux pays ont cent liens qui rapprochent les deux peuples : le pays-frère, le Rwanda, présente de constantes affinités avec le Burundi ; les langues sont très proches, les mêmes races se retrouvent, les deux pays ont un relief identique, les mêmes cultures et un même bétail (Ghislain, 1970 : 22). Dans les crises sociales qui se sont succédé dans les deux pays, c'étaient surtout des problèmes politico-socio-économiques qui opposaient les Hutu et les Tutsi, les Twa étant beaucoup ignorés. A part la composition sociale, les deux pays partagent la même langue maternelle, le Kirundi et le Kinyarwanda, où les deux peuples s'entendent parfaitement si l'un ou l'autre parle. Au niveau des superficies, la différence n'est que de 1.496 km² que le Burundi a de plus que le Rwanda. La topographie des deux pays est presque la même car l'érosion liée au climat et à un réseau hydrographique très dense a disséqué ces plateaux en « mille collines » aux versants convexes séparés par des fonds marécageux (Mworoha, 1987 : 36). Dans les plateaux, on a le climat tempéré (17° à 20°) (Mworoha, 1987 : 36). La végétation est la même : des savanes arborées, des forêts denses, des prairies ainsi que des forêts claires. Les deux pays ont des réserves naturelles dont la Kibira qui est partagée par les deux pays au nord du Burundi et au sud du Rwanda. Signalons que les deux ont accès aux lacs : Tanganyika pour le Burundi, Kivu pour le Rwanda et les lacs Rweru et Cohoha qui sont partagés entre les deux pays au nord du Burundi et au sud du Rwanda.

L'histoire des deux pays renseigne qu'ils ont été colonisés par l'Allemagne et placés sous mandat de la SDN et sous tutelle de l'ONU et confiés à la Belgique. A cette époque, les deux pays étaient pris comme une seule entité, Ruanda-Urundi, et la capitale était à Usumbura (Bujumbura actuelle). Comme ils étaient colonisés par la même puissance, la date de l'indépendance pour les deux pays était la même, le 1^{er} Juillet 1962. La négociation de l'indépendance pour les deux pays était faite par les Burundais et les Rwandais dont l'éclaircur était le Prince Louis RWAGASORE du Burundi. Concernant la monnaie

utilisée par les deux territoires avant l'indépendance, sachons que le territoire sous mandat belge a d'abord pour monnaie le franc congolais jusqu'en 1960. Le franc du Ruanda-Urundi le remplace jusqu'en 1964, laissant le Ruanda-Urundi comme seule possession belge en Afrique. Après l'indépendance du Rwanda et du Burundi en 1962, le franc du Ruanda-Urundi a continué à circuler jusqu'en 1964, année à laquelle la monnaie a finalement été remplacée par deux monnaies nationales : le franc rwandais et le franc burundais.

L'autre élément qui montre que les deux pays sont des jumeaux, c'est « la date d'entrée dans la Communauté est-africaine (EAC) où ils ont rejoint les autres pays de la région par le traité du 18 juin 2007 et deviennent des membres de la Communauté avec effet depuis le 1^{er} juillet 2007 » (Harelimana Abdulkarim (2011). Le traité portant création de la Communauté de l'Afrique de l'Est a été signé le 30 novembre 1999 et est entré en vigueur le 7 juillet 2000 après avoir été ratifié par les trois États partenaires initiaux (Kenya, Tanzanie et Ouganda). Donc, ils évoluaient ensemble, pas à pas, comme des jumeaux qui sont toujours ensemble.

2. Les jumeaux en bonnes relations

L'histoire a montré que le Burundi et le Rwanda ont évolué comme une même entité territoriale où les peuples, ayant la même langue, presque la même culture, la même évolution historique, la même composition sociale, cohabitaient dans un contexte de collaboration pacifique malgré les petits moments de conflits. Les territoires sur lesquels s'érigent aujourd'hui les Républiques du Rwanda et du Burundi furent, jusqu'au début des années 60, occupés par des royaumes. S'ils étaient deux royaumes (celui du Burundi et du Rwanda) à cette époque-là, il faut noter qu'avant l'arrivée des colonisateurs et missionnaires européens au XIX^e siècle, sur lesdits territoires surtout sur celui qui est occupé actuellement par la République du Rwanda, beaucoup de royaumes, y évoluaient les uns indépendamment des autres. Le roi du Rwanda, selon les traditions recueillies par l'Abbé Alexis Kagame, demande de l'intervention du roi du Burundi :

« ...Une affaire grave hantait l'esprit du monarque rwandais : la mort de sa mère qu'il devait venger. Mais il ne s'estima pas assez fort pour attaquer tout seul le Bunyabungo. Il réussit cette fois à décider Muhoza, successeur de Nsoro II Sangano au Bugesera et Ntare I Rushatsi du Burundi. Les deux alliés, en même temps que lui-même, attaqueraient le Bunyabungo et feraient du butin chacun pour son propre compte...De fait le Bunyabungo ne put résister aux trois invasions simultanées... » (Kagame, 1972 : 81).

L'amitié des deux pays ne date pas d'hier. En effet, le président Juvénal Habyarimana du Rwanda entretenait de bonnes relations avec son homologue du Burundi le Capitaine Michel Micombero. Des visites étaient faites par les deux présidents qui avaient accédé au pouvoir étant tous des militaires. Ces bonnes relations étaient établies après une mésentente entre les deux pays en 1959, année à laquelle le Rwanda avait connu une crise sociale au cours de laquelle beaucoup de tutsi étaient réfugiés au Burundi. Au Rwanda, l'arrivée au pouvoir de Habyarimana Juvénal, en remplacement de Grégoire Kayibanda, était comme un ouf de soulagement pour les Tutsi même si les deux présidents, Kayibanda et Habyarimana, étaient tous des hutu.

Les relations du Burundi avec le Rwanda ont continué sur le pouvoir de Bagaza Jean Baptiste au Burundi même si les visites mutuelles n'étaient pas fréquentes.

Dans les négociations pour la Paix et la Réconciliation au Burundi dans les années 1990, le Rwanda dirigé par le Major Général Paul Kagame soutenait cette bonne initiative du Burundi. Soulignons que même le jour de la signature des Accords d'Arusha pour la paix et la Réconciliation le 28 Août 2000, le président Paul Kagame était présent à Arusha pour soutenir les Burundais qui allaient enterrer la hache de la guerre. «Étaient aussi présents : Nelson Rolihlahla Mandela, Médiateur ; Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda ; Daniel Arap Moi, Président de la République du Kenya ; Benjamin William Mkapa, Président de la République-unie de Tanzanie ; Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies ; Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine ; Charles Josselin, ministre de la coopération de la République française, représentant l'Union Européenne ; Joseph Waryobe Butiku, Directeur exécutif de la Fondation Mwalimu Julius Nyerere ; général Gnassingbe Eyadema, Président de la République togolaise et Président en exercice de l'organisation de l'Unité Africaine ; Frederick J.T.Chiluba, Président de la République de Zambie ; Laurent Désiré Kabila, Président de la RDC ; Meles Zenawi, Premier Ministre de la République d'Ethiopie ; Boutros-Boutros Ghali, Secrétaire général de l'Organisation de la Francophonie.» Wikisource (2000). Par ailleurs, Paul Kagame, par son parti politique, entretenait des relations d'amitié avec le parti de Nkurunziza, le CNDD-FDD. Cela est témoigné par l'envoi des représentants du parti FPR au Congrès du parti CNDD-FDD tenu à Gitega en Août 2004.

À l'investiture du Président Pierre Nkurunziza, Paul Kagame du Rwanda était présent à Bujumbura, signe d'amitié pour les deux pays des mille collines. Après son accession au pouvoir, le président Pierre Nkurunziza entretenait de bonnes relations avec Paul Kagame du Rwanda. Citant le journal *Le Monde*, voici ce qu'écrivait le journaliste Jean Claude Mulindahabi :

« ...de 2005, date de la fin de la guerre civile au Burundi, à 2012, les rapports entre le président (hutu) burundais, Pierre Nkurunziza, et son homologue (tutsi) rwandais, Paul Kagamé, semblent au beau fixe ». Mulindahabi, Jean-Claude (2016).

Pour illustrer les bonnes relations au départ entre Pierre Nkurunziza et Paul Kagame, Mulindahabi ajoute :

« ...Il y a quelques années, les deux chefs d'État et leur entourage, se retrouvaient non seulement pour une visite de travail, mais aussi pour la détente, au match amical. Selon « Pana », en 2008, amateur et pratiquant de tennis, Kagame avait livré un match face au président du Sénat burundais de l'époque, Gervais Rufyikiri. Ensuite, Bujumbura avait pris du plaisir d'assister au match de football entre les équipes « Allelua FC » du président Pierre Nkurunziza et « Vision 2020" de Paul Kagame.. » Mulindahabi, Jean-Claude (2016).

3. Les jumeaux qui ne s'entendent pas

A l'époque monarchique, des guerres de conquête ont été menées entre les deux royaumes. Selon l'Histoire, il y a eu des guerres de vengeance et de conquête qui avaient été menées par le Roi du Burundi, Ntare Rugamba, à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Seul le Rwanda put résister, au prix d'affrontements meurtriers, aux armées conquérantes du Burundi. Alors que jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les troupes du Burundi s'étaient contentées de razzier des enclos chez leur voisin à chaque début du règne d'un mwami au Rwanda, la guerre entre les deux royaumes prit une autre dimension au XIXe siècle, culminant avec le désastre du Rwanda au lieu appelé Kirundo (de *Kurunda*, « entasser », par référence au nombre des cadavres) (M'Bokolo, 2008 : 43), une localité conquise par les Burundais. Ces guerres ont donné lieu aux frontières actuelles des deux Etats (Burundi et Rwanda). C'est la conquête du Bugesera. Globalement, les deux royaumes se méfiaient mutuellement et testaient régulièrement les rapports de force.

Sous le règne de Cyilima Rujugira, le royaume du Rwanda dut faire face à une coalition du Gisaka, du Burundi, du Bugesera et du Ndorwa. Pour s'en sortir, Cyilima dota son royaume d'une organisation guerrière appropriée que l'Abbé Kagame décrit de la sorte :

« ...Le Burundi était le plus fort des adversaires en présence : il ne servirait à rien de s'occuper à lui sur son propre territoire, mais il fallait simplement lui interdire d'envahir le Rwanda. En conséquence, le monarque plaça plusieurs milices en camps

permanents (*Ingerero*), le long de la frontière en face du Burundi... Le plan conçu contre le Burundi était défensif... Le Burundi attaqua le premier et il se heurta aux camps des Marches disposés le long de sa frontière... » (Kagame, 1972 : 137-138).

Quelques fois, le Rwanda gagnait les batailles qui l'opposaient avec son voisin le Burundi comme le rapporte l'Abbé Kagame, parlant d'une bataille qui resta mémorable :

« ...Ce fut celle de la vallée au pied de Runyinya. Le ruisseau de cette vallée fut rougi du sang des morts et des blessés. Aussi lui imposa-t-on depuis lors le nom de *Amazatukura* (Eaux ensanglantées), en souvenir de cette bataille mémorable. Mutaga III lui-même fut blessé d'un coup de lance et les Barundi se retirèrent vaincus... » (Kagame, 1972 : 140).

Le pacte de sang conclu entre les monarques en provenance des territoires occupés actuellement par Burundi et Rwanda et qui était censé sécuriser leurs lignées respectives ne tarda pas à être violé : « La tradition présente les monarques rwandais Mibambwe II Gisanura et Yuhi III Mazimpaka guerroyant contre les guerriers de Ntare Kivimira^[sic], mwami du Burundi, seul ou allié au Bunyabungu ou au Karagwe. » (Bourgeois, 1956 : 140).

Même les colonisateurs ont remarqué quelque chose qui n'allait pas entre les deux pays-frères. Ceci se remarque dans le livre de Jean Ghislain, ancien Administrateur du Ruanda-Urundi :

« L'union entre ces cousins-germains n'a jamais régné, on s'est même souvent battu sans motif bien fondé. Ayant tout en main pour s'entendre, les deux pays aiment à se chamailler depuis les étudiants réunis dans un même internat jusqu'aux *Bami* qui eux aussi se jalouaient. Le Mwami MUTARA du Rwanda très fier de sa race, de son intelligence et de ses deux mètres aimait traiter avec condescendance le Mwami MWAMBUTSA du Burundi qui le lui rendait bien en raillant, en petit comité, l'impuissance tout à fait ridicule ici, de son cher cousin sans descendance. » (Ghislain, 1970 : 22).

Depuis l'indépendance des deux pays le 1^{er} Juillet 1962, le Burundi et le Rwanda furent administrativement séparés. Ainsi, le Rwanda devint une république alors que le Burundi resta une monarchie jusqu'en 1966. Ses dirigeants ont essayé d'entretenir les rapports de bon voisinage qui ne furent pas exempts de crises. En 1963, les rapports entre le Burundi et le Rwanda furent entachés par l'attaque à partir du Burundi contre le Rwanda dirigé par Grégoire Kayibanda. C'était une rébellion formée principalement par des réfugiés tutsis rwandais qui avaient fui le Rwanda suite aux événements de novembre 1959. Au Burundi, c'était sous le règne du roi Mwambutsa

Bangiricenge. Cette attaque marquera négativement et pour longtemps les relations entre les deux gouvernements. A propos de cette situation, Ntibazonkiza écrit :

« En 1967, la nouvelle incursion des miliciens des réfugiés tutsis sur le territoire rwandais à partir du Burundi raviva la tension entre le Burundi et le Rwanda. Celle-ci ne diminua qu'en mars 1967 lorsque le Burundi et le Rwanda signèrent un compromis sur le statut des réfugiés. C'est ainsi que le président Micombero s'engagea à désarmer les combattants tutsi...Depuis cette époque, les réfugiés rwandais renoncent à la lutte armée...jusqu'à l'invasion armée du Rwanda par le FPR (Front Patriotique Rwandais) le 1^{er} octobre 1990 à partir de l'Ouganda. » (Ntibazonkiza, 1996 : 51).

L'année 1972 était une année de crise sociale au Burundi. Cela provoqua la fuite de plusieurs milliers de réfugiés burundais, essentiellement *butu*, qui trouvèrent refuge au Rwanda. Cette situation fut marquée par un affrontement par la voie des ondes entre les régimes de Grégoire Kayibanda et de Michel Micombero. Cela devait déboucher sur une guerre ouverte entre les deux pays. Beaucoup pensent que celle-ci fut évitée grâce au coup d'Etat du Général Juvénal Habyarimana contre Grégoire Kayibanda au Rwanda le 05 Juillet 1973. Quand Habyarimana arriva au pouvoir, la promotion des projets communautaires ainsi que des organisations sous régionales en l'occurrence la Communauté Economique des Pays des Grands-Lacs (CEPGL) commença. A l'époque de Pierre Buyoya, l'année 1988 va marquer une période de mésentente entre le Rwanda et le Burundi. C'est pendant cette année que des rebelles *butus* réfugiés au Rwanda semèrent la panique au Nord du pays. Quelques familles *tutsi* ont été attaquées et tuées. Dans la répression, le pouvoir de Buyoya ravage la région et beaucoup de hutu sont tués, les autres se réfugient au Rwanda. A cette période, le Burundi accusa le Rwanda d'abriter des malfaiteurs burundais et les relations n'étaient pas, de ce fait, au beau fixe. Depuis l'année 2015 se manifesta une méfiance lorsque le président rwandais mit en cause la légitimité du président Nkurunziza qui venait d'être réélu pour sa succession. Au Burundi, il y eut des oppositions au sein de la classe politique burundaise si bien que certains opposants fomentèrent un coup d'Etat qui avorta ; les instigateurs fuirent le pays et se réfugièrent au Rwanda. Suite à cette situation, la peur s'installa au sein de la population et des milliers de Burundais s'exilèrent au Rwanda, spécialement dans le Camp de Mahama (sud-est du Rwanda). Ce coup d'Etat manqué ainsi que les conséquences qui en ont découlé ont occasionné de part et d'autre des propos hostiles : le gouvernement burundais fut qualifié de répressif tandis que le gouvernement rwandais fut accusé de recruter des jeunes dans le camp des réfugiés de Mahama en vue de former une rébellion armée destinée à déstabiliser les

institutions au Burundi. Dans la lettre du 4 octobre 2018 adressée au président Kaguta Yoweri Museveni, qui était à la tête de l'EAC, le président burundais accusait son homologue rwandais d'être le principal déstabilisateur du Burundi. Il l'accuse d'avoir préparé et supervisé le coup d'Etat manqué du 13 mai 2015, d'avoir recruté et armé des rebelles qui attaquent le Burundi à partir de l'Est de la RDC et de donner aux putschistes les papiers de voyage. Dans son discours à la Nation à l'occasion du nouvel an 2019, le président rwandais Paul Kagame revient sur les relations entre le Rwanda et le Burundi :

« ...Mais nous avons encore des problèmes causés par certains pays voisins qui continuent à vouloir redynamiser à aider les groupes armés comme FDLR, RNC et les autres afin de déstabiliser la paix au Rwanda. Cette attitude compromet les bonnes actions qui caractérisent normalement la communauté des pays de l'Afrique de l'Est d'une part et la sécurité de cette sous-région en général. Le comportement de l'un de ces pays ne nous étonne pas, mais nous sommes surpris par cet autre pays où nous avons les preuves dont ils doivent être aussi en possession comme quoi ils collaborent avec eux, même si eux, ils le nient publiquement... » (Nsengimana Innocent (2019).

Le Rwanda a donné asile aux opposants du gouvernement burundais et les dissidents du pouvoir de Bujumbura. Les tensions entre le Burundi et le Rwanda se ressentent au plan diplomatique. Les deux pays se livrent une véritable guerre diplomatique au sein des organisations internationales auxquelles ils sont membres. La menace est réelle puisque le Rwanda cautionne toute décision diplomatique qui sanctionne le Burundi ou qui impose une ingérence dans ses affaires intérieures. On donnera l'exemple des cas de votes rwandais contre le Burundi au sein de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU. Cela est d'autant plus mauvais que le Rwanda a dû se créer, quelques fois, une belle image sur la scène internationale pour influencer les autres diplomatiquement. Le Burundi est donc sûr que, partout où il ira, il trouvera des pièges rwandais sur son chemin.

Comme l'écrit Harerimana Jean Pierre, le Burundi a réagi par des manifestations en masse de la population dans les rues de Bujumbura et de l'intérieur du pays. Il écrit : « Le gouvernement burundais a organisé samedi, à travers le pays, des manifestations pour dénoncer « les actes d'agression » du Rwanda et de son président Paul Kagame... » (HARERIMANA Jean Pierre (2016).

4. Conséquences de la mésentente

« *Quand deux taureaux se battent, les herbes en subissent les conséquences* », ceci est un proverbe burundais qui signifie que quand deux géants entrent en conflits, les petits qui en dépendent sont les plus perdants. C'est le cas alors pour le Burundi et le Rwanda où les fruits en provenance du Burundi n'entrent plus au Rwanda. Les Rwandais qui aimaient consommer les mandarines, les oranges, l'huile de palme en provenance du Burundi sont désormais dépourvus de ces derniers. Sur les frontières, la police burundaise est vigilante car, dit-elle, c'est le Rwanda qui a pris la décision d'interdire l'entrée de ses produits au Burundi et le Burundi s'est vu obligé d'interdire l'exportation de ses produits vers le Rwanda.

Les produits miniers, qui entraient clandestinement au Rwanda par les fraudeurs, n'entrent presque plus. Le gouvernement a pris des mesures draconiennes pour empêcher la fuite de ses richesses. L'administration, la population locale et les agents de sécurité veillent pour le respect des mesures prises par le gouvernement. Comprenez que le Rwanda qui en profitait avant a un manque à gagner.

Le café aussi était vendu clandestinement au Rwanda à un prix supérieur à celui du Burundi. Dès la crise de mésentente de 2015, le café burundais n'entre presque plus dans le pays voisin. Le Burundi essaie pour le moment de recadrer la gestion de ses richesses afin que ça soit les burundais, via son gouvernement, qui en profitent.

Parlant des conséquences, évoquons le cas des burundais qui vivaient au Rwanda et qui avaient des familles au Rwanda qui ont été chassés, rentrant au Burundi mains vides. Aussi, les réfugiés burundais, en provenance de la RDC via le Rwanda, ont préféré regagner le Burundi manu militari car ils refusaient l'enregistrement biométrique qui leur était imposé étant au Rwanda. Les deux pays se sont accusés mutuellement où le Rwanda disait que le Burundi travaille de mèche avec les Interahamwe pour pouvoir attaquer le Rwanda. En revanche, le gouvernement burundais accuse le Rwanda de former des mouvements qui attaquent le Burundi. On donne l'exemple des attaques de décembre 2014 où un groupe armé a attaqué le Burundi en provenance du Rwanda via la RDC. Ce groupe a été vite maîtrisé. Une autre bande armée a tenté d'attaquer le Burundi à partir de la Kibira, frontière burundo-rwandaise, mais celle-ci aussi a été mâtée par l'armée régulière burundaise. Par ailleurs, le Burundi accuse le Rwanda d'entretenir une rébellion contre le Burundi à partir du camp des réfugiés burundais de Mahama. Le gouvernement rwandais est accusé par le Burundi d'entretenir une milice formée par des jeunes du camp de réfugiés de Mahama. Le Burundi dit aussi que le Rwanda ne veut pas que les réfugiés burundais retournent au pays natal.

De cette accusation mutuelle va naître un dilemme de sécurité. Chacun des deux pays va développer un sentiment de peur. Cette peur est basée sur la crainte des conséquences de la guerre des mots développée par les deux pays pendant la période de mauvaise entente. Chacun aura donc tendance d'augmenter sa sécurité (en achetant par exemple des armes lourdes à l'étranger) de peur que l'autre ne l'attaque de surprise sans qu'il ait des munitions suffisantes pour se défendre.

Le Burundi accuse son voisin le Rwanda d'abriter les opposants et hommes politiques burundais qui ont tenté de faire un coup d'Etat en mai 2015. On cite l'exemple de NIYOMBARE Godefroid, le numéro 1 du coup d'Etat avorté en 2015, Hussein Radjabu, l'opposant politique burundais et beaucoup d'autres hommes politiques de l'opposition.

Parmi les conséquences, on note aussi la mauvaise cohabitation et collaboration des pays membres de l'East African Community (EAC) et ceci pourra entraîner son second effondrement. Rappelons que l'une des causes de la chute de l'EAC en 1977 a été due à la mésentente des Etats membres dont le Kenya et l'Uganda. En effet, le conflit entre Amin et d'autres dirigeants de l'Afrique de l'Est, à l'époque, a contribué à l'effondrement de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Amin revendiquait des parties de l'ouest du Kenya et de la vallée du Rift ; Kenyatta avait répondu en coupant l'approvisionnement en pétrole en Ouganda pour ramener Amin à la raison. La frontière entre l'Ouganda et le Kenya était fermée ; le commerce entre les deux pays était gelé et les touristes kényans n'entreraient pas en Ouganda. Aussi des intérêts politiques égoïstes entre les États partenaires avaient-ils également conduit à l'effondrement de la communauté en 1977. Par exemple, l'Ouganda était entré en guerre avec la Tanzanie, le Kenya avait toujours menacé de le faire. Donc, le cas de la mésentente entre le Burundi et le Rwanda inquiète les historiens car l'histoire a tendance à se répéter si les leaders politiques n'y prennent pas garde.

Conclusion

Les relations entre le Burundi et le Rwanda est inquiétante : il y a un blocage au niveau politique où on observe une « guerre de mots » entre ses dirigeants, s'accusant mutuellement. Depuis presque sept ans, le Burundi et le Rwanda n'entretiennent pas de bonnes relations diplomatiques. De plus, au niveau économique, les échanges commerciaux sont bloqués et tout ceci fait mal à la population des deux pays qui est la première victime. Ce qui se remarque, c'est que la cohabitation pacifique est aujourd'hui menacée et le processus pour son rétablissement est en péril. En effet, la question devrait être étudiée au sein au sein de l'East African Community (EAC) mais cette question n'a

jamais fait l'objet de l'ordre du jour dans les précédentes rencontres des chefs d'Etats de l'EAC. En rappel, le président du Burundi a déjà introduit une plainte dans l'EAC contre son voisin le Rwanda, l'accusant d'être responsable de la déstabilisation de la paix au Burundi. A la tête de l'EAC, c'était le président Kaguta Yoweri Museveni qui n'a rien fait pour résoudre ce problème burundo-rwandais. Pour le moment, c'est le président Paul Kagame qui est à la tête de l'EAC et il n'y a pas d'espoir que cette question soit discutée car Kagame serait juge et partie.

L'autre espoir de résolution de ces conflits, c'est au niveau de l'UA présidée par Abdel Fattah al-Sissi, président égyptien, depuis le 10 février 2019. Les chefs d'Etats pourront aider les deux pays pour déclencher le processus de la bonne cohabitation. Là, l'espoir est grand.

Mais aussi comme « les linges sales se lavent en famille », les deux pays pourront s'approcher pour discuter du retour vers les bonnes relations. Des voies de sorties sont possibles : comme les conflits sont politiques, les deux présidents peuvent se concerter via les ambassadeurs pour sortir de cette crise qui ne fait que trop durer. Ou bien, l'un des deux présidents peut envoyer un émissaire, un ministre des relations extérieures, par exemple, pour résoudre la situation de blocage diplomatique. Une autre voie de sortie est une sortie médiatique en faveur des bonnes relations et de la réconciliation par l'un des deux présidents. Cela peut déclencher une ouverture à une nouvelle ère dans les relations burundo-rwandaïses.

Références Bibliographiques

Ntibazonkiza Raphaël (1996), *Biographie du Président Melchior Ndadaye. L'homme assassiné*, Sofia, Bulgarian Helsinki Committee.

Bourgeois René (1957), *Banyarwanda et Barundi : Ethnographie*, Tome 1, Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge, Académie royale des Sciences coloniales.

Mworoha Emile et al. (1987), *Histoire du BURUNDI : des origines à la fin du XIXe siècle*, Paris, Hatier.

Ndayirukiye Sylvestre et al. (1991), *Géographie du Burundi*, Paris, Hatier.

Bidou Jean Etienne et al. (1991), *Géographie du Burundi*, Paris, Hatier.

Ghislain Jean (1970), *La féodalité au Burundi*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-mer : classe des Sciences morales et politiques, N.S., XXXVI-3.

M'bokolo Elikia et al. (2008), *Afrique Noire: Histoire et Civilisations, Tome 2, du XIXe siècle à nos jours*, 3^e édition, Paris, Hatier.

Kagame Alexis (1972), *Un Abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Volume 2, Collection Muntu, Université Nationale du Rwanda.

Webographie

Guichaoua André (2016), « Rwanda-Burundi : rivaux et indissociables » <https://agencebujaneews.blogspot.com/2016/08/rwanda-burundi-rivaux-et-indissociables.html> visité le 17.04.2020

Nkurunziza Christophe (2016), « Les relations entre le Burundi et le Rwanda restent toujours tendues » <https://www.voafrique.com/a/les-relations-entre-le-burundi-et-le-rwanda-restent-toujours-tendues/3428835.html> visité le 28.04.2020

Nsengimana Innocent (2019), « Les relations entre le Burundi et le Rwanda : Hier et aujourd'hui. Une contribution à l'histoire socio-politique de la région des grands-lacs africains » <http://www.fdu-rwanda.com/wp-content/uploads/2019/01/PDF-1.pdf> visité le 22.05.2020

Guichaoua André (2016), « Burundi-Rwanda, deux pays indissociables et rivaux » <https://theconversation.com/burundi-rwanda-deux-pays-indissociables-et-rivaux-63916> visité le 20.05.2020

Mulindahabi Jean Claude (2016), « Les conséquences de la dégradation des relations entre le Rwanda et le Burundi » https://www.podcastjournal.net/Les-consequences-de-la-degradation-des-relations-entre-le-Rwanda-et-le-Burundi_a22931.html visité le 30.06.2020

Harelimana Abdulkarim (2011), « The East African Political Federation : addressing fears, concerns and challenges » <http://repository.eac.int/handle/11671/265> visité le 29.06.2020

Wikisource (2000), « Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi » https://fr.wikisource.org/wiki/Accord_d%E2%80%99Arusha_pour_la_paix_et_la_r%C3%A9conciliation_au_Burundi visité le 29.06.2020

Harerimana Jean Pierre (2016), « Burundi : le pouvoir organise des manifestations contre l'ingérence présumée du Rwanda » <https://www.voafrique.com/a/burundi-pouvoir-organise-manifestations-ingerence-rwanda/3189605.html> visité le 23.05.2020